

Arrestations massives de migrants au Maroc - Effets de la coopération UE-Maroc dans le domaine de la migration et de l'asile

dimanche 4 novembre 2007, par [Collectif / Signatures multiples](#) (Date de rédaction antérieure : 28 octobre 2007).

Des rafles de grande ampleur ont à nouveau eu lieu au Maroc dans la nuit du 25 au 26 octobre 2007, simultanément à Rabat dans un quartier habité par des Subsahariens et sur le campus de l'université d'Oujda, à l'est du pays près de la frontière algérienne, où vivent de nombreux migrants. Elles interviennent deux jours après la visite de Nicolas Sarkozy au Maroc et sont la suite d'une longue série. La précédente était intervenue à Oujda le 27 juillet, et on se rappelle la grande rafle du 23 décembre 2006 (voir la rubrique Rafles et expulsions au Maroc 2006-2007). Transmise par les associations partenaires de migreurop (voir messages ci-après), l'information n'a à ce jour (28 octobre) pas été reprise par la presse.

Rabat, vendredi 26 octobre 2007,

Dans la matinée du vendredi 26 octobre 2007, entre 4h et 6h du matin, les forces de l'ordre marocaines ont effectué deux opérations d'arrestation de grande envergure de migrants et de demandeurs d'asile subsahariens l'une à Rabat et la seconde à Oujda. Selon les informations récoltées par des organisations de la société civile, au moins 100 personnes ont été arrêtées et embarquées à Rabat par la police marocaine. Parmi les personnes arrêtées, figuraient des réfugiés et demandeurs d'asile. Ceux-ci ont cependant été relâchés par les autorités marocaines, suite à une concertation avec le bureau du HCR au Maroc. L'ensemble des autres personnes ainsi interpellées ont été conduites en bus vers Oujda puis vers la frontière algérienne, comme cela a été le cas dans d'autres opérations d'arrestations déjà menées.

Nous, organisations de la société civile et défenseurs des droits de l'Homme :

- Exprimons notre inquiétude face aux risques que représentent de telles opérations d'arrestations et de refoulements massives de migrants et de demandeurs d'asile au Maroc ;
- Dénonçons les conditions dans lesquelles ces opérations d'arrestations massives ont eu lieu ;
- Soulignons que ces arrestations ont été effectuées de manière aléatoire ;
- Rappelons les obligations du Maroc, notamment celles de l'article 3 de la Convention des Nations unies contre la torture, de ne renvoyer aucune personne vers un pays où elle pourrait être soumise à de mauvais traitements et estimons dès lors que le refoulement, dans de telles conditions, des migrants et demandeurs d'asile vers la frontière algérienne, constitue une violation de ce principe ;
- Demandons aux autorités marocaines de rendre publique la liste des personnes arrêtées, et leur libération immédiate ;

- Soulignons le lien existant entre, d'une part, le durcissement de la politique marocaine en matière de gestion des flux migratoires et de contrôle des frontières et, d'autre part, la pression grandissante de la part de l'UE sur le Maroc en matière de coopération pour la lutte contre l'immigration irrégulière vers ses frontières ;
- Déplorons que la politique actuellement menée dans le cadre de la coopération entre l'UE et le Maroc n'inscrive pas la protection des droits des migrants et des réfugiés parmi les priorités d'action et dénonçons les violations des droits de l'Homme commises au nom de la protection des frontières européennes ;
- Demandons dès lors la révision du chapitre migration et asile du plan d'action UE-Maroc, adopté dans le cadre de la politique de voisinage, et insistons sur le fait que l'approche sécuritaire n'est pas la réponse appropriée au phénomène migratoire ;
- Rappelons par ailleurs les obligations de l'ensemble des partenaires de la coopération Euromed en matière de respect des droits de l'Homme, y compris ceux des migrants, et insistons enfin sur le fait que toute personne migrante, même irrégulièrement, bénéficie de droits fondamentaux qu'il est impératif de respecter ;

Premiers signataires

MAROC : Association Marocaine des Droits Humains (AMDH), Fédération nationale d'appui aux réformes initiatives locales(FNARIL), Forum Marocain pour la Vérité et la justice(FVJ), Syndicat Fédération démocratique du Travail, Forum des alternatives Maroc (FMAS), Observatoire Marocain des Prisons, Mountada Essaada, Association ADALA, Groupe Antiraciste d'accompagnement et de Défense des Etrangers et Migrants (GADEM), Association Amis et Familles des victimes de l'immigration clandestine (AFVIC), Association Beni Znassen pour la Culture, le Développement et la Solidarité, Pateras de la Vida

Allemagne : Fluechtlingsrat Hamburg

Bénin : Association Interafricaine Promotion Défense des Réfugiés, Demandeurs d'asile

France : Association des Travailleurs Maghrébins en France (ATMF), Cimade, Europe solidaire sans frontières (ESSF), GISTI, Immigration Développement Démocratie (IDD),

Italie : ARCI, SdL Intercategoriale

Réseaux internationaux : Migreurop, Réseau Euro méditerranéen pour les droits de l'homme (REMDH)

Message de l'association ABCDS, Oujda, 26 octobre 2007

Chers amis et collègues,

Les forces de l'ordre ont effectué une descente sur le campus d'Oujda ce matin très tôt, vers 4h30, cette opération vient 2 mois après la grande opération musclée du 27 juillet, visant le délogement des subsahariens réfugiés sur le campus de l'université d'Oujda.

La rafle du 23 décembre 2006 n'est qu'un épisode de série des refoulements massifs des migrants, d'autres rafles se sont succédé, et la dernière vient de s'effectuer à Rabat, 2 jours après la fin de la visite de Sarkozy au Maroc.

L'ABCDS déplore et dénonce énergiquement ces abus contre les migrants au Maroc, contre leur dignité et leurs droits fondamentaux.

Salutations Solidaires, Hicham BARAKA, Président ABCDS - Oujda

Message du Collectif des Réfugiés au Maroc

Le Collectif des Réfugiés au Maroc vient d'apprendre avec regret les arrestations qui se sont déroulées dans la nuit du 25 au 26 octobre à Rabat, brutalement par la police marocaine.

Le Collectif des Réfugiés au Maroc ne peut que protester contre ces actes brutaux, violents des autorités du Royaume, contre des personnes qui ont droit à la vie et qui sont sous la protection du HCR/Rabat.

Le Collectif des réfugiés s'inquiète de telles méthodes qui ne présagent rien de bon.

Il appelle à soutenir toutes les victimes de ces arrestations brutales et à manifester notre soutien le plus ferme à tous nos amis arrêtés.

Nous condamnons avec force les violences policières commises contre les réfugiés, demandeurs d'asile et les migrants subshariens au cours de cette rafle à Takkadoum, et sommes profondément choqués par ces actes inhumains des autorités marocaines à l'endroit de cette population qui a fui la persécution, la guerre, l'injustice et la misère dans leurs pays d'origine.

Le Collectif des Réfugiés au Maroc dénonce fermement ces arrestations arbitraires contraires à la législation internationale.

Paulin Kuanzambi, Vice-Président du Collectif des Réfugiés au Maroc

<http://www.migreurop.org/>